



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

Extrait du registre des délibérations

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi onze avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le vendredi cinq avril, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

Délibération n°41-2024-04-11

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES, M. Jean-Luc MARCOTTE, Mme Ludivine MOREAU, M. Christophe COUSIN, M. Guy LAMBERT, M. Philippe DESMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. Grégory SMERCK, M. André BAHEUX, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHET, M. Alain MACQUINGHEN, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, M. Christophe FOURCROY, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Etienne MAES à M. Thierry CAZIN
Mme Marylise THILLIEZ à Mme Chantal TERNISIEN
M. Jean-Claude RETAUX à M. André GOUDALLE
M. Jean-Pierre FRANCOIS à M. Francis GRANDERIE
M. Didier PAQUES à M. Aimé HERDUIN

Etaient remplacés :

M. André LELEU par M. Mathieu DELATTRE
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

Etaient excusés :

- M. Philippe DELBARRE
- M. Bernard TASSART
- Mme Fabienne FOURRIER

Secrétaire de séance : M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	42
Excusés avec pouvoir à un titulaire	5
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	3
Absents	0
Nombre de votes	49

Délibération n°41-2024-04-11

Objet : accueil des groupes et scolaires du VMA

Préambule : Dans le cadre du développement des activités du VMA, une réflexion a été menée sur l'accueil des groupes et l'accueil des scolaires au sein du VMA.

Les artisans ont répondu favorablement et sont disposés à proposer des ateliers ainsi que des présentations de leur parcours et/ ou de leur métier.

Vu la délibération en date du 07 décembre 2022, approuvant la reprise en régie directe du Village des Métiers d'Art, à compter du 1^{er} février 2023,

Il est proposé :

- Un accueil des groupes et des scolaires les mardis et jeudis sur des périodes définies à l'avance
- Un forfait organisation de 75 à 200€ (Prise en charge de l'organisation et des réservations par les agents du Pôle éco / cf tableau joint)

Il est proposé au Conseil Communautaire de valider ces propositions ainsi que les tarifs ci-après :

	Participants	Ecoles et groupes territoires	Ecoles et groupes extérieurs
Forfait organisation	1 à 50 participants	75€	150€
Forfait organisation	51 à 90 participants	100€	200€

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Desvres, le 11 avril 2024

Le secrétaire de séance


Vincent LACHERÉ

Le Président


Claude PRUDHOMME

Accusé de réception en préfecture
062-200018083-20240411-B4120240411-DE
Date de télétransmission : 17/04/2024
Date de réception préfecture : 17/04/2024